L'agriparc du Mas Nouguier, un lieu multifonctionnel porteur de durabilité

RACHEL **GÉRARDIN**

Vidéo de présentation  https://goo.gl/im52AR

MOTS-CLÉS : AGRIPARC, JARDINS PARTAGÉS, AGRICULTURE BIOLOGIQUE, MIXITÉ SOCIALE, AGRICULTURE URBAINE

Un agriparc est un espace multifonctionnel alliant l'urbain à l'agricole au moyen de quatre fonctions principales : production, consommation, environnement et éducation. Il existe différents projets à Montpellier, nés de la volonté de placer les espaces naturels au cœur des projets urbains de la ville. L'étude suivante porte sur l'un de ces agriparcs, celui du Mas Nouguier.

CONTEXTE : NAISSANCE ET CARACTÉRISTIQUES DES AGRIPARCS

L'année 2007 a marqué un tournant en matière d'urbanisation, puisque désormais plus de la moitié des habitants de notre planète vivent en ville. Si de nombreuses questions se posent quant à l'alimentation de 9 milliards de personnes en 2050, la contrainte urbaine pose de plus grandes problématiques encore : comment nourrir les habitants des grandes métropoles, déconnectées des productions agricoles et des ressources alimentaires premières ?

En France, depuis les années 2010, l'agriculture en ville s'impose à l'agenda des politiques, au niveau des schémas de cohérence territoriale (SCoT), des schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE), des plans locaux d'urbanisme (PLU) ou encore des schémas directeurs. En Île-de-France par exemple, a été voté en octobre 2012 un schéma directeur régional soutenant l'agriculture de proximité.

La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) incite les collectivités territoriales à innover en matière de dispositifs fonciers en faveur de l'agriculture de proximité : zones agricoles protégées, périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains, îlots fonciers, chartes foncières ou projets agri-urbains.

À MONTPELLIER

En 2010, l'Hérault a adopté un Agenda 21. Tel qu'il a été défini à Rio en 1992, un Agenda 21 est un plan d'actions concrètes destiné à appliquer les principes du développement durable à l'échelle d'un territoire.

Inverser le regard et penser la ville différemment

Il a été décidé dans l'agglomération montpelliéraine de ne plus soumettre la ville à la pression de l'urbanisation mal maîtrisée, et le SCoT, approuvé en 2006, fixe désormais les limites de l'étalement urbain. Ce projet innovant propose d'inverser le regard et de renverser les perspectives habituelles des documents de planification : les espaces naturels et agricoles sont désormais considérés en premier afin d'étudier par la suite les espaces potentiellement disponibles pour l'urbanisation. Cette démarche originale bouleverse le rapport ville/nature ; les espaces naturels et agricoles sont au cœur des enjeux de valorisation du territoire, conditionnant l'attractivité de la métropole. Ce regard inversé est l'inspirateur et l'initiateur de nouveaux schémas pour d'autres villes de France (Ademe, 2015).

La place des agriparcs

La métropole a souhaité compléter cette démarche en impliquant les acteurs de la préservation des espaces naturels et agricoles et en portant le concept d'agriparc. Ainsi, l'espace urbain se conjugue avec l'espace agricole et réinvente le vivre-ensemble.

Les agriparcs se caractérisent par une agriculture pérenne, locale et productive. Ils sont ouverts au public (piétons et vélos) comme espaces de promenade, de découvertes, de loisirs ou encore à vocation sportive. Ils jouent ainsi un rôle de lieux de rencontre, de mixité et de cohésion sociale entre les habitants de ces quartiers, ce qui participe à la pérennité des sites.

L'espace multifonctionnel constitue une composante essentielle de la démarche Agenda 21 de Montpellier Agglomération, avec différents lieux mis en avant : le site de Lavérune (190 ha), le site de Clapiers (400 ha), et celui du Mas Nouguier qui nous intéresse pour cette étude (Montpellier Agglomération, 2011).

En tant que pratique d'agriculture urbaine, les agriparcs proposent une solution aux problématiques de distanciation des systèmes alimentaires : la reconnexion ! Ceci en créant ou recréant un lien étroit entre production agricole et urbanisme, afin de considérer les espaces naturels et agricoles comme l'armature fondatrice de véritables projets agri-urbains des agglomérations.

LE MAS NOUGUIER, D'HIER À AUJOURD'HUI

L'agriparc du Mas Nouguier (Domaine du Grand Puy) se situe près de la zone d'aménagement concerté (ZAC) les Grisettes, sur la deuxième ligne de tramway (arrêt Sabines). Ancien domaine viticole du XVII^{e} siècle, l'agriparc acquis par la Ville de Montpellier en 2007 s'étend sur 21 ha [Figure 1]. L'objectif était alors de maintenir l'activité viticole afin de conserver le patrimoine agricole de ce parc et la production (en agriculture biologique) est confiée à une entreprise. La vinification se fait à la cave coopérative d'Assas. Montpellier est alors la première collectivité de France à produire son propre vin avec ses propres vignes.

En 2008, le Mas Nouguier sort sa première cuvée. Pour la première année, la qualité n'était pas encore au rendez-vous car peu de démarches qualitatives avaient été mises en œuvre. Les bouteilles étaient alors offertes aux personnels des cérémonies de la Ville ou aux participants du marathon.

En 2016, la Ville a décidé de vendre aux Compagnons de Maguelone la bâtisse du Domaine du Grand Puy, située au cœur du parc. La culture de la vigne leur est également confiée dans sa totalité.

L'association les Compagnons de Maguelone, créée en 1969, est basée à Palavas-les-Flots (à 15 km de Montpellier). Elle accueille et offre un travail à des personnes en situation de handicap, au travers d'un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) de 84 places et de structures d'hébergements. Le site regroupe différentes activités (vignes et caves, conchyliculture, pêche, restauration et boutiques pour la vente directe des productions) dans lesquelles s'inscrivent des travailleurs en situation de handicap, formés au préalable par l'ESAT. Ces activités sont plus ou moins physiques et difficiles, ainsi chaque travailleur peut s'investir sur un travail qui lui est adapté. Les Compagnons de Maguelone souhaitent également participer à la conservation et la revalorisation du patrimoine naturel et culturel, avec par exemple la mise en valeur de la cathédrale de Maguelone (classée monument historique depuis 1840), ainsi que l'organisation de manifestations culturelles (festivals, expositions). La pensée des Compagnons de Maguelone s'articule autour de la devise suivante : « La valorisation des personnes et des talents ».

FIGURE 1. PLAN DE L'AGRIPARC DU MAS NOUGUIER.
EN VERT CLAIR LES ZONE DE PELOUSE, EN VERT FONCÉ LES VIGNES – AU CENTRE LA BÂTISSE DU DOMAINE DU GRAND PUY



(Source : panneau d'accueil de l'agriparc)

L'embauche de travailleurs accueillis en ESAT au Mas Nouguier permet à la Ville de réaliser des économies vis-à-vis des coûts d'une entreprise

prestataire et de remplir ses obligations en matière d'intégration de travailleurs handicapés.

Les Compagnons de Maguelone se sont portés acquéreurs de la bâtisse et ont pour projet de la rénover afin d'y créer une entreprise d'insertion professionnelle, à l'image du projet de Palavas-les-Flots : restaurant, traiteur, organisation de séminaires, mariages, animations culturelles, etc. Le site de la cathédrale de Villeneuve-lès-Maguelone possède également une cave où la vinification est réalisée en agriculture biologique. Il pourrait être intéressant pour l'agriparc de recourir aux Compagnons de Maguelone pour la vinification afin de valoriser au mieux ses bouteilles grâce au label AB (Thiels, 2017).

FIGURE 2. BOUTEILLE DE VIN CUVÉE M, PRODUITE AVEC LE RAISIN DE L'AGRIPARC - AOC LANGUEDOC-GRÈS DE MONTPELLIER



(Source : http://www.montpellier.fr/3588-cuvee-m.htm)

Aujourd'hui, le Mas Nouguier comprend 12 ha de vignobles pour une production d'environ 25 000 bouteilles par an [Figure 2]. Les bouteilles ne sont pas labellisées en agriculture biologique car il arrive que la coopérative réalise certains mélanges lors de la vinification avec des vins conduits en agriculture conventionnelle.

Tout un volet pédagogique est également développé sur l'agriparc, avec l'accueil de centres de loisirs et scolaires dans le cadre du réseau Main Verte (proposant des visites commentées des parcs et jardins, des ateliers de jardinage biologique, des sorties naturalistes, ainsi que des cours de botanique). Les animations au Mas Nouguier tournent autour de thèmes tels que la connaissance des plantes, des paysages, de l'environnement et de la gestion de la vigne : taille, entretien et vendanges. L'agriparc accueille d'ailleurs régulièrement en septembre des centres de loisirs dans le cadre des « ateliers de vendanges pédagogiques ». Les enfants (140 en 2012) sont invités à cueillir le raisin et à découvrir le parc. Cette animation n'a pas pu se réaliser ces deux dernières années, faute de conditions climatiques favorables (production de raisin trop faible).

Le Mas Nouguier remplit les quatre fonctions définies par l'Agglomération de Montpellier :

- → production : avec le domaine viticole, l'oliveraie et les futures productions maraîchères ;
- → consommation : par la construction d'un restaurant et d'un snack ;
- → environnement : espaces agricoles, valeur patrimoniale et paysagère des vignobles, maintien de la biodiversité et continuum écologique ;
- → éducation et loisirs : par l'accueil d'enfants et de formations, et comme lieu de loisirs, de promenades, de découvertes.

LES JARDINS COLLECTIFS

D'hier à aujourd'hui

Les premiers jardins collectifs sont apparus en France à la fin du XIX^{e} avec les jardins ouvriers. Mis à disposition par les municipalités aux familles de la classe ouvrière pauvre, ces jardins avaient pour but de prévenir les pénuries alimentaires (fonction économique) et de créer des liens sociaux de voisinage et familiaux, en renforçant notamment la place du père de famille (fonction sociale).

En France, le terme de jardin collectif apparaît dans les années 1980 et se définit comme un espace connectant le travail en agriculture biologique et le social. Leur développement fait suite à la montée croissante du chômage renforçant l'exclusion sociale et à la recherche d'alternatives au modèle paternaliste et standardisé des jardins ouvriers de l'époque.

Les jardins collectifs peuvent aujourd'hui être divisés en deux catégories. La première catégorie, appelée jardins d'insertion de type marchand, s'inspire des jardins de Cocagne, en employant des travailleurs sociaux (au RSA, en situation de handicap, chômeurs, SDF) et en proposant la vente des fruits et légumes produits (principalement en

bio) via un système de paniers ou de vente directe. La seconde catégorie, appelée jardins collectifs de type non marchand, diffère des jardins ouvriers et familiaux de par l'appropriation individuelle et collective de l'espace de jardin dans une démarche participative. L'objectif ici n'est pas la production maraîchère à visée commerciale. Le partage du jardin a une vocation productive, certes, mais aussi de loisir, d'échange et de sociabilité. On retrouve dans cette catégorie les jardins familiaux de développement social (parcelles individuelles situées en bas d'immeubles), les jardins collectifs d'insertion sociale (s'adressant à un certain type de public ciblé : mères isolées, bénéficiaires du RMI, adultes en situation de handicap) ainsi que les jardins partagés (parcelles entretenues collectivement par les habitants d'un quartier regroupés en association) [Van Dam *et al*., 2012].

De plus, les jardins collectifs contribuent à la sauvegarde de la biodiversité (plantes cultivées, fruits, légumes et fleurs) et favorisent les échanges non lucratifs de connaissances, de graines et de productions entre jardiniers.

Les projets sur l'agriparc

Au Mas Nouguier, différents projets de jardins collectifs sont aujourd'hui à l'étude par la Ville, en lien notamment avec Terre et Humanisme. Cette association, créée en 1994 par Pierre Rabhi, œuvre pour la transmission de l'agroécologie en tant que pratique éthique, afin d'améliorer la condition de l'être humain et de son environnement naturel.

Appuyée par Terre et Humanisme, et dans l'optique d'une gestion par les Compagnons de Maguelone, la Ville de Montpellier étudie les potentialités d'une activité maraîchère au cœur de l'agriparc. Cette production se fera sur une parcelle prêtée par la ville. L'expertise et les conseils de Terre et Humanisme en agroécologie permettront aux Compagnons de réaliser ce jardin de la manière la plus résiliente possible, afin d'avoir une production maraîchère intensive dans une démarche agroécologique aboutie. Les légumes produits seront donc valorisés en circuits courts (maximum un intermédiaire entre producteur et consommateur), voire très courts (pas d'intermédiaire) dans le cadre d'une valorisation éventuelle à travers une restauration sur site (Terre et Humanisme, 2015).

D'autres parcelles de l'agriparc sont réfléchies en tant que jardins collectifs. La création d'un jardin partagé de quelques centaines de mètres carrés est en cours de réflexion. Celui-ci concernerait les habitants de l'habitat participatif Mas Cobado (23 habitants) et plus largement les habitants du quartier des Grisettes rassemblés en collectif. De plus, une parcelle d'un hectare devrait être convertie en jardins familiaux pour des particuliers.

Une volonté nourricière

De nombreux arbres fruitiers adaptés au contexte pédoclimatique pourraient être progressivement plantés de manière à rendre le site du Mas Nouguier profondément nourricier.

L'agriparc du Mas Nouguier pourrait ainsi avoir un rôle vivrier direct important. Sa situation géographique urbaine constitue un atout vis-à-vis de la pérennité des jardins collectifs décrits ci-dessus, renforçant la dynamique du quartier. De plus, ces jardins n'ont pas une vocation uniquement nourricière, mais fonctionnent bien comme des outils de valorisation locale du territoire. Pour la réussite de tels jardins, l'investissement des habitants dans leur environnement est primordial (Hébrard, 2017).

Ainsi, les acteurs de Terre et Humanisme, grâce à leurs savoirs et leur notoriété, espèrent pouvoir contribuer à fédérer, coordonner et valoriser sur l'agriparc différentes initiatives, afin d'obtenir un lieu d'abondance et de partage. Leur motivation première n'étant pas de « faire », mais de « faire avec » et d'appuyer les structures locales – en créant du lien entre les différentes associations locales déjà présentes, les acteurs de la recherche, les Montpelliérains et les Compagnons de Maguelone – le tout de manière progressive afin que le projet soit solide, réplicable et accepté de tous.

Conformément à ses engagements en matière de biodiversité, la Ville a souhaité que cet espace dédié à la viticulture et à l'oléiculture conserve une vocation écologique mais aussi pédagogique et de loisirs.

COMMENT LE MAS NOUGUIER PARTICIPE-T-IL À LA DURABILITÉ DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES ?

L'agriparc du Mas Nougier et les futurs projets qui y seront montés participent à la durabilité de nos systèmes alimentaires sur différents plans : relocalisation de la production agricole, embauche de

travailleurs en réinsertion professionnelle, valorisation d'une production biologique et entretien de paysage, création de liens sociaux, formation et pédagogie [Figure 3].

Durabilité économique

Tout d'abord, l'agriparc permet une relocalisation de la production agricole au cœur de la ville. De plus, les produits seront proposés en circuits courts (vente, puis éventuellement restaurant et snack), évitant ainsi des intermédiaires et les coûts supplémentaires des marges prises par ceux-ci.

De plus, pour intégrer un ESAT, les travailleurs doivent justifier d'une capacité de travail inférieure à un tiers de la capacité de travail d'une personne valide. Leur indemnité en est donc réduite : un travailleur accueilli en ESAT est payé entre 55 et 110 % du SMIC, selon sa productivité. Cette rémunération est financée par l'ESAT (sur son budget commercial) ainsi que par l'État avec l'AAH (aide aux adultes handicapé). Si cette particularité offre des facilités économiques à l'agriparc – permettant de réduire le coût des aliments proposés –, des questions éthiques se posent à un niveau plus large quant à la rémunération inférieure au SMIC horaire de ces travailleurs.

Durabilité sociale

L'embauche des travailleurs accueillis en ESAT participe fortement à la durabilité sociale de l'agriparc, de par la création d'emplois locaux et l'accompagnement individualisé de ces personnes en situation de handicap, ce qui leur offre une activité professionnelle rémunérée et diversifiée, suivant leur poste (vente, conchyliculture, viticulture, etc.).

L'agriparc permet également d'entretenir des liens sociaux entre les habitants de Montpellier. En effet, c'est un lieu récréatif, de ballade, sports ou jeux, où les familles, enfants, retraités et sportifs de tous âges se rencontrent et se côtoient. Les jardins collectifs iront également dans ce sens, permettant aux citoyens de se rencontrer pour une action ou dans un but commun. Le Mas est donc un lieu de mixité sociale et générationnelle participant à la dynamique du quartier des Grisettes et à la création de liens, nécessaire au bon vivre-ensemble. Lorsque la bâtisse sera rénovée, le parc accueillera également des évènements tels que des séminaires, manifestations, mariages, ce qui redynamisera le lieu et lui insufflera une âme, et permettra une réappropriation par les habitants de Montpellier. Les différents ateliers proposés par la Main Verte dans le parc vont également dans ce sens, en sensibilisant les enfants au jardinage et à l'écologie.

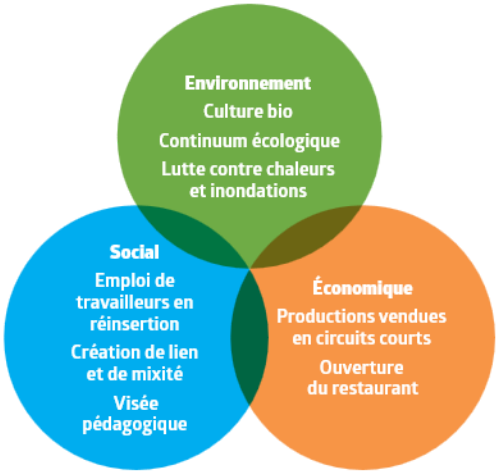
Durabilité environnementale

Le Mas Nouguier participe également à la durabilité environnementale. En effet, et ce depuis l'achat du parc, toutes les productions sont réalisées en agriculture biologique. La présence d'un tel parc en milieu urbain apporte plusieurs bénéfices à la ville et aux Montpelliérains, grâce à la régulation de la qualité de l'air et l'absorption de CO_2 par la végétation, participant ainsi à l'atténuation de l'impact des changements climatiques. Une occupation végétale du sol permet également de lutter contre l'effet « ilot de chaleur » présent dans les villes bétonnées et donc d'y réduire les températures. La présence de végétation et d'un sol enherbé réduisent également les risques d'inondations : la végétation et ses racines permettent une meilleure infiltration de l'eau, luttant ainsi contre l'érosion et jouant sur le cycle de l'eau et le rechargement des nappes phréatiques. Enfin, le parc constitue un refuge pour la biodiversité (faune et flore), avec la présence de nombreux oiseaux, abeilles, insectes divers et d'une végétation remarquable (pins centenaires). Le Mas Nouguier forme ainsi un continuum écologique participant au réseau urbain de la trame verte et bleue de Montpellier (réseau de maillage de corridors écologiques et de réservoirs de biodiversité). Il entre donc dans le grand *hotspot* de biodiversité du bassin méditerranéen. Un *hotspot* est une zone géographique (marine ou terrestre) possédant une biodiversité particulièrement remarquable et menacée par l'activité humaine. Ils sont au nombre de 34 sur la planète, principalement regroupés autour de l'équateur. Celui du bassin méditerranéen regroupe plus de 20 000 espèces végétales dont la moitié d'endémiques, c'est-à-dire propres à ce territoire (Long et Tonini, 2012).

Enfin, l'entretien du parc permet de conserver un paysage naturel en ville et les futurs plans menés avec Terre et Humanisme permettront de faire du Mas Nouguier un lieu de formation à l'agroécologie et un relais de la pensée de Pierre Rabhi.

Pour conclure, l'agriparc du Mas Nouguier est un lieu systémique et holistique de production agroécologique, apportant une attention toute particulière à l'embauche sociale et à la création du lien entre les Montpelliérains.

FIGURE 3. LES TROIS DIMENSIONS DE LA DURABILITÉ AU MAS NOUGUIER



(Source : auteur)

QUELLES SONT LES MENACES ET LIMITES PESANT SUR L'AGRIPARC DU MAS NOUGUIER ?

Bien qu'il constitue un véritable atout pour la durabilité des systèmes alimentaires de la ville de Montpellier, le Mas Nouguier est exposé à différentes menaces.

Tout d'abord, des questions se posent vis-à-vis de la pérennité et de la continuité du site. En effet, les espaces verts sont gérés ici par les communes et non la Métropole (un des seuls secteurs à ne pas avoir rejoint les compétences de la Métropole en lors de sa création en 2015). Chaque municipalité est donc responsable de ses propres espaces verts, ce qui pose des questions d'homogénéisation et de continuité des espaces. De plus, les efforts réalisés et les budgets alloués pour l'aménagement du parc sont susceptibles de changer en fonction des différents mandats électoraux, et des orientations politiques des élus.

La qualité des sols du parc pose également question. En effet, avant son rachat par la Ville, les vignes étaient conduites en agriculture conventionnelle, ce qui implique une utilisation de traitements et de fertilisants chimiques à fortes doses. L'environnement urbain et la pollution associée pourraient entraîner une contamination des sols à certains métaux lourds (plomb et cadmium notamment), aux hydrocarbures ou encore aux particules diesel. Ainsi, à Berlin, certains jardins partagés sont créés hors sol et les fruits et légumes cultivés en bac. Afin de remédier à ces problèmes, et ce après des analyses de sol poussées, Montpellier peut envisager l'utilisation de plantes dépolluantes (phytoremédiation), captant les métaux lourds du sol. Cependant, ces procédés nécessitent une organisation particulière, longue et contraignante, et de nombreuses rotations seront nécessaires avant d'observer des effets significatifs.

FIGURE 4. BÂTISSE DE L'AGRIPARC, RECOUVERTE DE TAGS



(Source : auteur)

L'implantation au cœur de la ville pose également des problèmes de vandalisme et de détérioration. Le parc est ouvert au public 24h/24 et ce sans gardien. La bâtisse est entièrement recouverte de tags et il en va de même pour les infrastructures autour (puits, moulin). Certains arbres sont également tagués et dégradés [Figure 4]. L'agriparc possédait également des ruches, mais suite au vandalisme dont elles ont fait l'objet en 2013, la Ville a décidé de les déplacer. Ainsi, si des efforts sont réalisés pour rénover les bâtiments et monter des projets dans le parc, il est important qu'une politique de prévention ou de sensibilisation au respect du lieu soit menée en parallèle.

Enfin, les productions du Mas Nouguier ne sont pas commercialisables aujourd'hui, car

développées par la Ville. Ainsi, sans le projet des Compagnons de Maguelone, le vin et les olives produites seront toujours destinés aux manifestations organisées par la Ville, sans possibilité de pouvoir en tirer profit. Cela remet en question la durabilité économique du lieu.

Aujourd'hui, les vignes sont conduites en agriculture biologique mais la certification n'est pas applicable sur les bouteilles car les raisins peuvent être mélangés à la cave coopérative lors de la vinification. Le Mas Nouguier ne bénéficie donc pas de la certification AB, limitant la valeur ajoutée. Il est envisagé à terme de vinifier le vin dans la cave des Compagnons de Maguelone à Villeneuve, ce qui optimiserait la valorisation du produit.

Différents projets sont en cours de réalisation au Mas Nouguier et beaucoup reste à faire. Le principal risque repose sur la pluriactivité du parc et le danger de s'« éparpiller » dans différentes actions menées de front.

CONCLUSION

L'agriparc du Mas Nouguier est un lieu unique en France par sa plurifonctionnalité et la multiplicité des acteurs qu'il rassemble. C'est un parc innovant et sa gestion par la Ville, pionnière en France en matière d'agriparcs, va bien dans ce sens. Le Mas Nouguier serait également le premier lieu de diffusion de techniques agroécologiques sous climat méditerranéen.

L'emplacement de l'agriparc est propice au projet et permet de (re)créer du lien entre l'urbain et l'agricole. De nombreux projets sont encore à l'étude et une grande partie opérationnelle du travail reste à faire. Une fois la rénovation de la bâtisse réalisée et les premiers jardins collectifs lancés, l'agriparc sera un exemple de durabilité alimentaire, au carrefour entre protection de la biodiversité, sensibilisation à l'environnement et dynamiques sociales.

BIBLIOGRAPHIE

ADEME, 2015. Réussir la planification et l'aménagement durables. Les cahiers techniques de l'AEU$_2$. 128 p. Disponible sur Internet : http://multimedia.ademe.fr/catalogues/CTecosystemes/index.html#43/z

LONG N., TONINI B., 2012. Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers. *VertigO*, 12, 2. Disponible sur Internet : https://vertigo.revues.org/12931.

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION, 2011. *Agriparcs Agenda 21 – Le Guide des Agriparcs*. 17 p. Disponible sur Internet : http://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/downloads/files/agriparcs_0.pdf

TERRE ET HUMANISME, 2015. *Proposition d'aménagements et de gestion d'un site agroécologique* pédagogique, productif et expérimental à l'usage des citoyens de Montpellier – Cas de l'*agriparc du Mas Nouguier*. 40 p.

VAN DAM D., STREITH M., NIZET J., STASSART P.M., 2012. *Agroécologie : entre pratiques et sciences sociales*. Dijon : Educagri éditions, 309 p.

Entretiens

HEBRARD O., chargé de formation professionnelle, Terre et Humanisme, entretien le 16/02/2017 à Montpellier.

THIELS M., chargé de mission agriculture urbaine, Ville de Montpellier, entretien le 05/01/2017 à Montpellier.